



**Pekuakamiulnuatsh  
Takuhikan**

X1 102 011 U25

Procès-verbal de la réunion spéciale de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan tenue à la salle 203 du Centre administratif, 1671, rue Ouiatchouan à Mashteuiatsh, le lundi 16 avril 2015 de 13 h à 13 h 40.

SONT PRÉSENTS : M. Stéphane Germain, vice-chef  
M. Patrick Courtois, conseiller  
M. Jonathan Germain, conseiller  
M<sup>me</sup> Julie Rousseau, conseillère  
M. Charles-Édouard Verreault, conseiller  
M. Dave Casavant, conseiller principal aux communications

SONT ABSENTS : M. Gilbert Dominique, chef (maladie)  
M<sup>me</sup> Marjolaine Étienne, vice-chef (représentations)  
M<sup>me</sup> Louise Nepton, directrice générale  
M<sup>me</sup> Josée Buckell, greffière

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion et moment de réflexion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Bureau de la coordination du développement de l'autonomie gouvernementale
  - 3.1 Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh (SHAM) – Entente de financement et gestion du site Uashassihitsh
4. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET MOMENT DE RÉFLEXION

En l'absence du Chef Dominique, M. Stéphane Germain assume la présidence de la réunion. Le quorum étant atteint, la réunion est officiellement ouverte.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. Charles-Édouard Verreault  
Appuyé de M. Jonathan Germain  
Adopté à l'unanimité



# RÉUNION RÉGULIÈRE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

---

## 3. BUREAU DE COORDINATION DU DÉVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE

### 3.1 SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE MASHTEUATSH (SHAM) – ENTENTE DE FINANCEMENT ET GESTION DU SITE UASHASSIHTSH

#### RÉSOLUTION N° 6020

***CETTE RÉOLUTION ANNULE ET REMPLACE LA RÉOLUTION N° 6014 DU 30 MARS 2015***

CONSIDÉRANT QUE les activités et les infrastructures des deux sites de transmission et de tourisme doivent devenir complémentaires afin de bonifier l'offre plutôt que de compétitionner l'un contre l'autre;

CONSIDÉRANT QUE la proposition de la SHAM permet de :

- Maximiser l'utilisation des ressources et diminuer les dépenses d'opérations du site Uashassihstsh et du Musée amérindien;
- D'optimiser les offres des deux sites de transmission et de tourisme les rendant complémentaires;
- D'adapter les deux volets prévus dans le plan d'affaires : transmission et tourisme, de façon à créer une dynamique complémentaire entre les deux offres;
- De stabiliser l'offre touristique, facteur essentiel pour pouvoir en faire la promotion et attirer une plus grande clientèle.

CONSIDÉRANT les préoccupations de la Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh en regard au besoin de stabiliser la gestion du site, des employés, de l'offre touristique et des fournisseurs;

CONSIDÉRANT les investissements antérieurs majeurs du Conseil, le faible retour sur ces investissements et la capacité de payer actuelle de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan;

CONSIDÉRANT l'engagement de la Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh à élaborer et déposer un plan de développement 2016-2020 pour le site Uashassihstsh.

IL EST RÉSOLU de modifier l'entente de financement 2014-023 (3) en demandant à la Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh de déposer un plan de développement global pour le site Uashassihstsh et le Musée amérindien en ajustant l'échéance pour le 1<sup>er</sup> décembre 2015;

## RÉUNION RÉGULIÈRE PEKUAKAMIULNUATSH TAKUHIKAN

---

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'établir l'aide financière à la Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh pour les deux années subséquentes de l'entente de gestion du site culturel Uashassihstsh et des activités culturelles, montants qui pourront être révisés suite au dépôt du plan de développement 2016-2020.

IL EST DE PLUS RÉSOLU d'accorder un montant de 450 000 \$ pour l'année 2015-2016 à la SHAM pour la gestion du site Uashassihstsh, montant provenant des fonds autonomes selon la répartition suivante :

- 50 % volet culturel pour un montant de 225 000 \$;
- 25 % volet économique 112 500 \$;
- 25 % volet communautaire pour un montant de 112 500 \$.

IL EST FINALEMENT RÉSOLU d'accorder un montant de 375 000 \$ pour l'année 2016-2017 à la SHAM pour la gestion du site Uashassihstsh, montant provenant des fonds autonomes selon la répartition suivante :

- 50 % volet culturel pour un montant de 187 500 \$;
- 25 % volet économique 93 750 \$;
- 25 % volet communautaire pour un montant de 93 750 \$.

Proposée par M. Charles-Édouard Verreault  
Appuyée de M. Patrick Courtois  
Adoptée à l'unanimité

#### 4. LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion à 13 h 40, proposée par M. Charles-Édouard Verreault appuyée de M<sup>me</sup> Julie Rousseau et adoptée à l'unanimité.

Le conseiller principal aux communications,



Dave Casavant